

Université de Sherbrooke

## Résumé de l'évaluation périodique du programme de Maîtrise en adaptation scolaire et sociale (M.Éd)

Faculté d'éducation  
janvier 2003 à février 2007

### *DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROGRAMME ACTUEL DE MAÎTRISE EN ADAPTATION SCOLAIRE ET SOCIALE*

Depuis 1996, la gestion de la maîtrise est sous la responsabilité du Département<sup>1</sup> d'études sur l'adaptation scolaire et sociale de la Faculté d'éducation. Le programme de deuxième cycle vise à former des spécialistes de l'intervention auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation affective et sociale. Les objectifs du programme sont au nombre de trois :

- mieux se situer comme intervenante ou intervenant auprès de la personne en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- acquérir une formation spécialisée dans un champ de compétence de son choix, formation aux fondements élargis toutefois à plus d'un champ d'application;
- approfondir ses connaissances et ses compétences professionnelles, tout en s'appuyant sur son expérience professionnelle.

Le programme propose des activités regroupées en trois modules de quinze crédits chacun. Il s'agit des modules *Fondements*, *Intervention* et *Approfondissement*. Dans le cadre des deux premiers modules, 18 crédits sur 30 sont accordés à des cours optionnels. En outre, il est possible pour l'étudiante ou l'étudiant de s'inscrire à des travaux dirigés, communément appelés « MTD », donnés sous différentes formes : en assistance de recherche, à la Clinique Pierre-H.Ruel ou en tutorat. Pour obtenir le diplôme, il faut avoir terminé les cours prévus aux deux premiers modules, alors que pour obtenir la maîtrise, il faut avoir complété les cours prévus à l'ensemble des trois modules, le dernier étant entièrement consacré à l'élaboration et à la réalisation de l'essai.

La clientèle étudiante peut s'inscrire au programme dans un régime d'études régulier à temps plein ou à temps partiel.

### **Introduction**

La suite présentera les travaux d'évaluation périodique de la maîtrise en adaptation scolaire et sociale, entrepris en janvier 2003.

#### **1. Le comité d'évaluation de programme (CEP)**

Le CEP fut constitué en janvier 2003 et se composait des sept membres suivants :

- Hassane Squalli, professeur et responsable du programme de maîtrise au Secteur d'adaptation scolaire et sociale;
- Denis Bédard, professeur au Secteur d'adaptation scolaire et sociale;
- Marie-France Morin, professeure au Secteur d'adaptation scolaire et sociale;

---

<sup>1</sup> Avant juin 2004, l'unité administrative se nommait Secteur d'adaptation scolaire. Depuis, elle prend le nom de Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale.

- Marie-Pier Morin, professeure au Département d'enseignement au préscolaire et au primaire;
- Hélène Turmel, étudiante à la maîtrise en adaptation scolaire et sociale;
- Lynne Champagne, coordonnatrice des stages au Secteur d'adaptation scolaire et sociale;
- Francine Boisvert, coordonnatrice des programmes au Secteur d'adaptation scolaire et sociale.

## 2. Le processus d'évaluation

### Le prédiagnostic

Les travaux du CEP, à l'étape du prédiagnostic, se sont déroulés de janvier 2003 à décembre 2004. Le premier mandat du CEP consistait à examiner la situation du programme. Pour réaliser cette tâche, trois dossiers ont été étudiés. Le premier portait sur la pertinence des contenus, des objectifs poursuivis et des approches pédagogiques. Le second touchait à l'évolution des besoins et le dernier portait sur les caractéristiques de l'effectif étudiant. Les sources d'information consultées étaient nombreuses et variées : les plans de cours, la synthèse des évaluations de l'enseignement, la liste des cours offerts, les champs d'expertise de l'équipe professorale, le tableau d'étude de la persévérance par cohorte, les statistiques d'inscriptions par trimestre et les moyennes cumulatives par cohorte. Aux termes de cette première étape, le CEP distinguait alors trois principaux enjeux :

- Les activités offertes ne sont pas suffisamment adaptées à la diversité de la clientèle admise;
- Les activités offertes ne sont pas suffisamment adaptées à l'évolution des besoins du milieu;
- Le programme éprouve certaines difficultés à recruter des étudiantes et des étudiants en nombre suffisant, à retenir et à faire diplômé celles et ceux qui s'y inscrivent.

### L'évaluation ciblée

**Démarche effectuée.** Après examen du dossier de base et l'analyse des enjeux formulés, le CEP conclut que l'enjeu majeur est celui relatif à la pertinence du programme. L'étude de la pertinence devrait permettre de répondre aux trois questions fondamentales : *un programme de 2<sup>e</sup> cycle en adaptation scolaire : pourquoi ? Pour qui ? Comment ?* La démarche se voulait en trois étapes : 1) clarifier la pertinence d'un programme de 2<sup>e</sup> cycle en adaptation scolaire et sociale; 2) évaluer la structure actuelle du programme en relation avec les besoins déjà identifiés; 3) proposer des suggestions sous forme de recommandations. Pour comprendre la pertinence du programme et pour évaluer la structure actuelle de ce programme, le CEP a cerné quelques questions relatives aux nouvelles exigences pour l'enseignante et l'enseignant du régulier et en adaptation scolaire, aux motivations extrinsèques et intrinsèques des enseignantes et des enseignants au régulier et en adaptation scolaire. D'autres questions se sont ajoutées plus tard dans la démarche (voir la rubrique traitant de l'évaluation).

**Instruments utilisés.** Pour répondre à ces questions, plusieurs sources d'information et de méthodes de collecte de données ont été retenues : les entrevues téléphoniques, les entrevues individuelles, le *focus group*, l'analyse documentaire.

### L'évaluation

D'autres questions se sont ajoutées au fur et à mesure de la démarche. Ces questions touchaient les raisons de l'abandon des étudiantes et des étudiants et la nature de l'engagement des professeurs et des professeuses dans les cours de deuxième cycle. Ces questions ont été abordées par le biais d'entrevues individuelles et d'entrevues téléphoniques. Par la suite, à la recommandation du conseil de Faculté, en novembre 2004, un sondage tentait d'examiner l'appréciation des étudiantes et des étudiants au regard de la formation.

Il a été possible de formuler quelques recommandations. Parmi les principales, il a été proposé :

- D'actualiser et d'adapter la banque de cours en fonction des personnes dont la formation initiale est autre qu'en adaptation scolaire et sociale;
- D'actualiser et d'adapter la banque de cours en fonction des personnes dont la formation initiale est en adaptation scolaire et sociale;
- De définir les contenus de cours qui répondent aux besoins du milieu;
- De promouvoir la poursuite des études au 2<sup>e</sup> cycle;
- De développer des programmes courts (microprogrammes).

### 3. L'évaluation externe

Les personnes retenues pour procéder à l'évaluation externe étaient les suivantes :

- Madame Pauline Beaupré, professeure à l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis;
- Madame Lucie DeBlois, professeure à l'Université Laval.

La visite s'est déroulée le 21 mars 2006. À cette occasion, les évaluatrices se sont entretenues avec la direction de la Faculté, avec les étudiantes et les étudiants inscrits à la maîtrise, avec les membres du comité d'évaluation périodique et avec le personnel enseignant.

Dans leur rapport respectif, les professeures Beaupré et DeBlois reconnaissent la qualité du processus d'évaluation réalisé par le CEP. Elles affirment que le programme est pertinent et de qualité et qu'il mérite d'être maintenu et développé. Elles émettent des suggestions, sous forme de recommandations qui pourront contribuer à la qualité du programme. Plusieurs des recommandations appuient celles déjà dégagées par le CÉP.

### 4. Décisions

Le rapport final ainsi que le plan de réalisation ont été adoptés par le conseil de la Faculté d'éducation, lors de sa séance du 19 février 2007.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil universitaire, chargé des dossiers d'évaluation périodique, en mars 2007. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université. Le comité a aussi reconnu la qualité de ce programme ainsi que sa pertinence dans le cadre des changements en cours.

Le rapport d'évaluation périodique du programme de maîtrise en adaptation scolaire et sociale, l'addendum au rapport, le plan de réalisation des recommandations, le résumé de l'évaluation et les rapports des experts externes ont été soumis au conseil universitaire lors de sa séance du 10 avril 2007.

Lors de sa réunion du 24 avril 2007, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration a approuvé le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en adaptation scolaire et sociale de la Faculté d'éducation, sous réserve de l'acceptation par le comité de direction des suites qui en découlent, et a confié à la Faculté d'éducation la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes